

# Sécuriser les machines pour sécuriser les travailleurs



Philippe Archambault  
parchambault@asstsas.qc.ca

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale a entrepris un vaste projet pour uniformiser la SST lors de l'utilisation d'une machine. Dans chaque site, une équipe d'identification des risques se greffe à une personne désignée par le gestionnaire pour recenser les machines en usage et indiquer, le cas échéant, des mesures correctives à mettre en place. Cette démarche organisationnelle vise à sécuriser les travailleurs et à optimiser le travail.

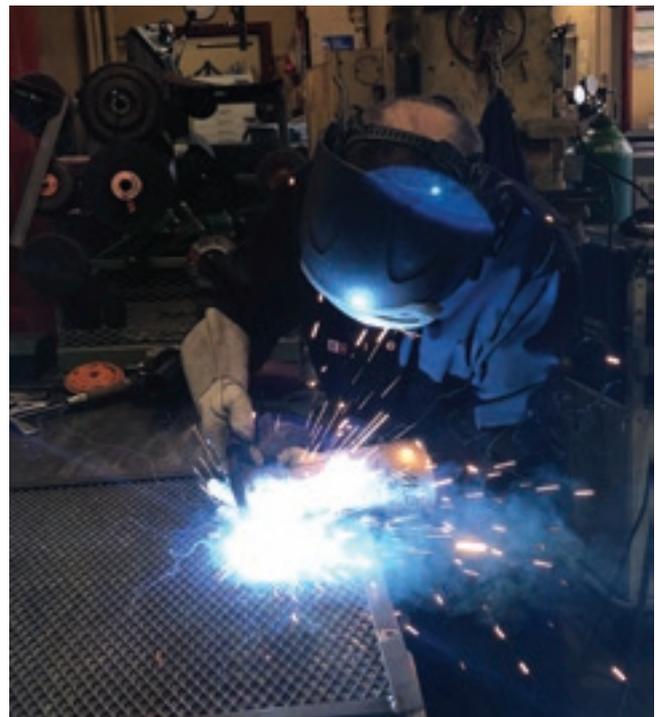
**T**rois acteurs de ce projet sont venus nous rencontrer à nos bureaux pour répondre à nos questions. Il s'agit de Catherine Bijould, technicienne en hygiène du travail (Direction des services techniques – DST), Guy Dufour, machiniste-mécanicien et *coach* SST, et Martial Perron, agent de gestion du personnel (Service de gestion de la présence au travail, secteur prévention et gestion des risques). Nous les remercions chaleureusement de leur collaboration.

## Comment est né le projet ?

**M. PERRON.** À la suite de la fusion, nous sommes devenus un établissement de 203 sites, dont 66 sites propriétaires. Dans chacun de ces sites propriétaires, il y a des ateliers (mécanique, menuiserie, soudure, etc.) et il n'y avait aucun site identique quant à la gestion de la SST. Il n'y avait pas de plan commun d'action en prévention ni de déclaration de situations dangereuses.

Nous étions en dérogation à plusieurs endroits. Au fond, nous avons été chanceux de ne pas avoir d'accidents ! Plusieurs machines n'étaient pas conformes aux normes d'aujourd'hui. Des machines, mais aussi des appareils de ventilation et des équipements mobiles ou fixes situés dans les ateliers, les salles mécaniques, les salles électriques, et autres.

L'important était d'assurer une cohérence au travail sur le terrain, mais aussi une pérennité au projet.



Marcel Bertrand en train de confectionner une pièce de protection.

Puis, une demande de la direction est venue pour caractériser les risques, déterminer les endroits les plus à risque et établir des plans d'action en SST. Pour ce faire, nous avons travaillé avec la DST pour prendre en charge trois risques prioritaires : la sécurité des machines, l'amiante et le travail en hauteur.

Après avoir obtenu le budget, nous avons engagé Catherine Bijould. Son embauche a été une étape décisive. Puis, peu de temps après, Guy Dufour a été recruté pour son expertise terrain. À partir de ce moment, le cœur de la démarche était constitué ! Catherine est la spécialiste de la structure ; Guy est expert terrain. Les deux se complètent à merveille. Maintenant, l'équipe est bien en place et permanente.

### Quelles ont été vos premières actions ?

**G. DUFOUR ET C. BIJOULD.** Nous avons d'abord élaboré un organigramme de travail pour déterminer l'ensemble des acteurs et leurs rôles, puis nous avons tracé une ligne directrice. Nous avons pris le temps d'écrire l'ensemble de nos démarches. Ce fut une période de documentation et de production d'outils de travail. L'important était d'assurer une cohérence au travail sur le terrain, mais aussi une pérennité au projet. L'idée était de se développer continuellement pour être au diapason de la réalité. Chaque inspection a permis de raffiner nos outils de travail. C'est une étape qui a pris du temps, environ six mois, mais qui a été grandement profitable.

### Comment procédez-vous sur le terrain ?

**G. DUFOUR.** Nous arrivons avec une procédure détaillée et munis d'outils (grille d'inspection, fiche d'identification des risques). Nous faisons des entrevues avec les travailleurs et prenons des photos des lieux en vue de constituer un rapport le plus exhaustif et documenté possible. Lorsque nous nous présentons dans une installation, nous ne

---

Un changement de mentalité commence à s'opérer dans les installations. Plusieurs employés s'impliquent dans le projet et reconnaissent son importance.

---

disons pas que nous représentons la partie syndicale ou patronale, mais bien les règlements, les normes en matière de SST.

**C. BIJOULD.** Quand nous allons inspecter un site, nous prenons le temps de rencontrer les travailleurs et le chef de service. Nous les questionnons pour qu'ils exposent les problèmes ou les lacunes en matière de SST de leur bâtiment. Le chef d'équipe désigne une personne-ressource avec qui nous faisons la visite des lieux, du toit jusqu'au sous-sol. Notre attention est portée prioritairement sur la sécurité des machines, mais nous voulons aussi une vue globale de l'état de chaque bâtiment.

Nous faisons un rapport détaillé avec des observations générales et des mesures correctives. Après, nous rencontrons le chef de service et la personne-ressource pour faire le point. Nous établissons avec eux un suivi serré des différentes actions à entreprendre. Les suivis se font selon la criticité (indice de risque) des machines. Si l'équipement est jugé trop dangereux, nous avons le pouvoir de le faire cadenasser par le gestionnaire responsable.

**M. PERRON.** Ce type de suivi est nouveau. Dans les dix dernières années, il n'y en avait jamais eu. Maintenant, il est programmé, ce qui donne beaucoup de crédibilité à la démarche auprès des travailleurs et des gestionnaires. C'est un élément important lié à l'exigence de traçabilité au cœur du projet. Nous devons à tout moment pouvoir donner la preuve que nos gens ont été informés et formés. Cette volonté de rigueur vient de la DST.



*L'équipe d'uniformisation de la sécurité des machines : (de gauche à droite) Laurent Chicoine, Gaétan Pépin, Martial Perron, Marcel Bertrand, Magella Bureau, Catherine Bijould, Guy Dufour.*

**G. DUFOUR.** Il est important de souligner que l'ensemble des procédures sécuritaires détaillées dans nos rapports est par la suite lu par tous les travailleurs. C'est une responsabilité partagée par tous... ce qui nous enlève un poids des épaules ! Dans le même sens, nous avons développé une formation pour les travailleurs.

### Quelle est la nature de cette formation ?

**C. BIJOULD.** Elle consiste à présenter les normes légales en matière de SST aux travailleurs afin qu'ils comprennent que le projet de la sécurisation des machines est ancré dans la loi. La formation dure deux heures et elle est dispensée à des petits groupes d'ouvriers, ce qui nous permet de la personnaliser en fonction des problématiques vécues par chaque groupe. On présente les risques les plus fréquents associés aux machines utilisées par le groupe.

**G. DUFOUR.** Un des points forts de cette formation, c'est qu'elle est donnée par nous, à l'interne, elle est faite par des travailleurs pour des travailleurs. De plus, la formation est dispensée une fois que l'inspection des lieux et la rencontre avec les travailleurs et le chef d'équipe ont été réalisées. Donc, nous savons à qui nous nous adressons !



*Un système de ventilation – Avant / Après.*

### Quels ont été les principaux défis rencontrés ?

**C. BIJOULD.** D'abord, le défi de commencer à zéro, de tout inventer en termes d'outils de collecte d'informations et d'identification des risques, mais aussi de marche à suivre. Au fond, il s'agissait de se doter d'un langage commun pour se comprendre et travailler ensemble.

**M. PERRON.** Le défi a été d'installer des stratégies de planification et de coordination avec tous les chefs de service, de passer du mode réactif – « on éteint des feux » – à un mode préventif.

## D'une manière générale, observer les changements et les améliorations des sites inspectés, c'est très gratifiant !

### Quelles sont vos plus belles réussites ?

**C. BIJOULD.** Il y en a plusieurs. Je pense au fait d'avoir eu, tout au long du projet et encore aujourd'hui, le soutien et les encouragements de la haute direction. De plus, un changement de mentalité commence à s'opérer dans les installations. Plusieurs employés s'impliquent dans le projet et reconnaissent son importance. D'une manière générale, observer les changements et les améliorations des sites inspectés, c'est très gratifiant !

**M. PERRON.** Depuis le début du projet, nous n'avons eu aucun incident ou accident grave, il faut le souligner, car nous travaillons avec des machines dangereuses. Dans un temps de pénurie de personnel, c'est un élément critique.

**G. DUFOUR.** L'autre belle réussite a été de constater que notre démarche, débutée en 2017, épouse parfaitement les grandes lignes directrices du Plan national visant la prévention des risques en milieu de travail et la promotion de la santé globale 2019-2023, que le MSSS a publié dernièrement. Sans le savoir, nous avons été avant-gardistes !

### Quels sont les derniers développements du projet ?

**C. BIJOULD.** La plupart du temps, l'ajout et la fabrication de pièces de protection, pour sécuriser les machines, sont exécutés dans chaque site. Pour l'ensemble des sites, il y a trois ressources, trois ouvriers affectés à cette tâche, deux à temps plein et un à temps partiel. Pour faciliter les travaux, nous planifions de mettre sur pied un atelier mobile ! Un ouvrier se déplacera avec un camion et ses outils pour combler les besoins d'amélioration. Cet aspect du projet est non seulement emballant, mais essentiel si on considère le vaste territoire du CIUSSS, allant de Saint-Casimir (Portneuf) à Saint-Siméon (Charlevoix).

**M. PERRON.** Normalement, le projet de sécurisation des machines se termine en 2021. Parallèlement à la sécurité des machines, le travail en hauteur et l'amiante sont pris en charge. Les prochaines phases sont le cadenassage, les espaces clos et les risques électriques. Aussi bien dire que Catherine et Guy auront encore beaucoup de pain sur la planche ! ■